



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 MARS 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 65

Votants : 75 (dont 10 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL (à partir de la question n°36), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN (jusqu'à la question n°18) – C. MALHURET (à partir de la question n°9) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J. TERRACOL à M. CHARASSE (jusqu'à la question n°35), Vice-Président.

Mmes et MM. J.P BLANC à M. AURAMBOUT – C. BERTIN à AG. CROUZIER – B. BAYLAUCQ à A. CORNE - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - J. BLETTERY à F. SZYPULA - C. BOUARD à B. AGUIAR – G. MAQUIN à C. GRELET (à partir de la question n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°8) - MO. COURSOL à M. JIMENEZ – C. LEPRAT à B. KAJDAN, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : M. F. BOFFETY – W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

N°8 G/

OBJET :

BUDGETS
PRIMITIFS 2018

BUDGET ANNEXE
ZONES
D'ACTIVITES

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 9 MARS 2018

Publiée ou notifiée

le : - 9 MARS 2018

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment la cinquième partie – livre 2 – Titre 1 et l'article 5216-8,

Vu le Code Général des impôts et notamment son article 1636 B sexies,

Vu la Loi de Finances pour l'année 2018 du 30 décembre 2017,

Considérant l'absence de notifications fiscales 2018, de notifications de dotations de l'Etat pour 2018, de notification du prélèvement FPIC 2018 et de notification du produit du prélèvement sur les paris hippiques à ce jour,

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil le projet de Budget Primitif Annexe Zones d'activités pour l'exercice 2018 qui présente les prévisions suivantes :

En section d'Investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **8 362 644.91 €**.

En section de Fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **7 145 897.74 €**.

Pour assurer l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement de ce budget, il est nécessaire que le Budget Primitif Principal 2018 abonde une participation s'élevant à la somme de **37 782.87 €**.

D'autre part, afin d'assurer l'équilibre de la section d'investissement de ce budget annexe de stock de terrains, il est nécessaire que le Budget Primitif Principal 2018 abonde une avance remboursable s'élevant à la somme de **6 113 212.04 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Vote le budget qui lui est présenté :
 - a) au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - b) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (70 voix pour et 5 abstentions (Mme Semet, M. Chégut, M. Guerre, M. Pommeray, M. Skvor)), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 mars 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 8 G/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS

Objet de l'acte : 2018 - BUDGETS PRIMITIFS 2018 - BUDGET ANNEXE ZONES
D'ACTIVITES

.....
Date de décision: 08/03/2018

Date de réception de l'accusé 09/03/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 08mar2018_8G

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180308-08mar2018_8G-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 8 G.pdf (99_DE-003-200071363-20180308-08MAR2018_8G-DE-
1-1_1.pdf)